

PROGRAMME

CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHEQUE

A – RAPPEL DES ENJEUX

La commune de Taluyers, située dans le sud-ouest du département du Rhône, compte plus de 2 500 habitants avec une forte croissance démographique depuis 2010.

Au sein de la Communauté de communes du Pays mornantais, Taluyers est partie prenante du réseau des bibliothèques qui s'est constitué en 2015 à l'échelle intercommunale. Une carte de lecteur unique permet d'accéder aux 98 000 documents des bibliothèques du territoire.

La bibliothèque actuelle, construite il y a plus de 25 ans, est située au sein des locaux du groupe scolaire. Les constats sont les suivants :



- La surface est insuffisante (110 m²) et de surcroît, une mezzanine ne permet pas d'optimiser l'espace et rend le local inadapté aux personnes à mobilité réduite.
- Le bâtiment n'est pas visible, ni mis en valeur car intégré au groupe scolaire. Il n'est pas un espace public à part entière et identifié comme tel.
- Un équipement NTIC quasiment inexistant
- Un bâti vieillissant et peu attractif

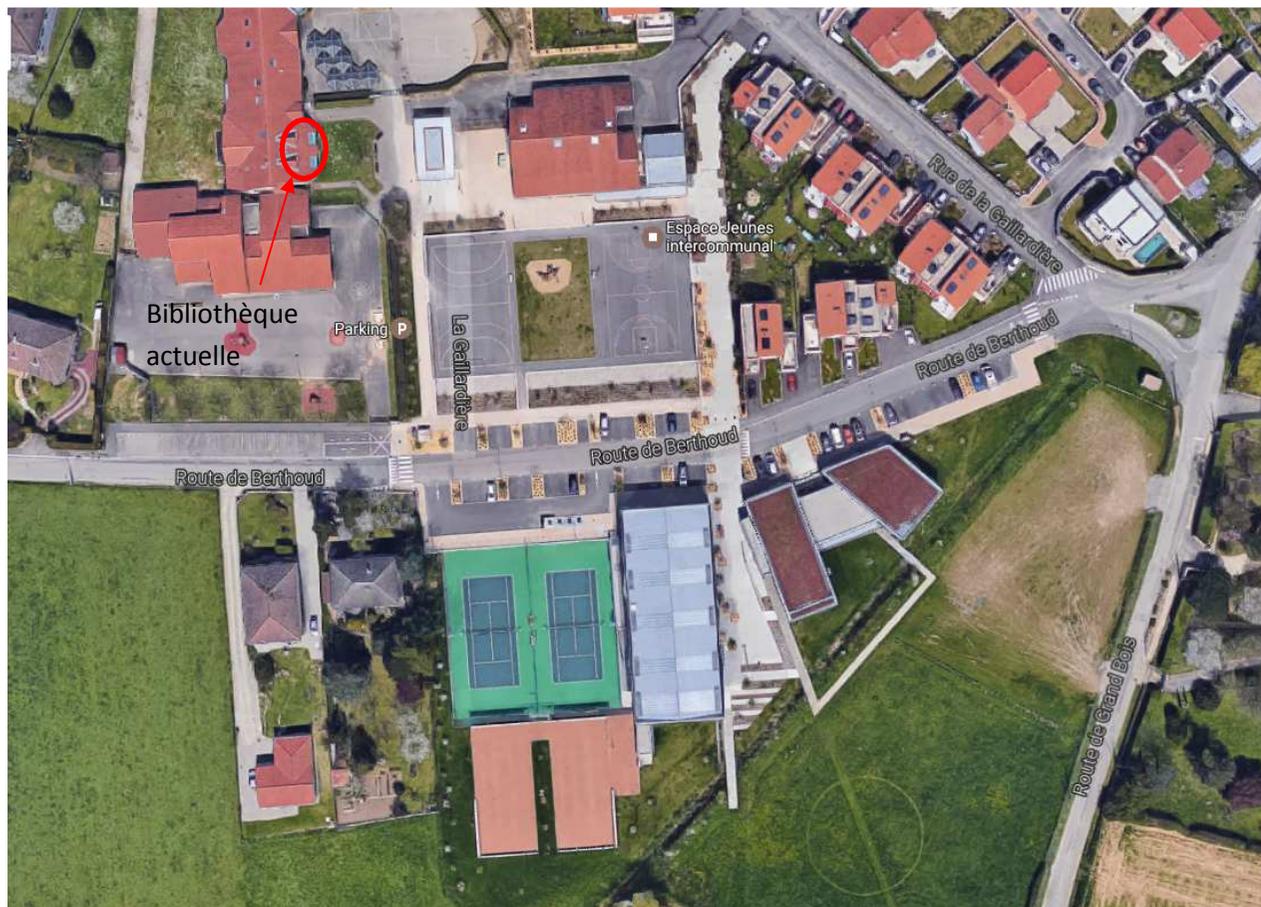
L'ancienne bibliothèque sera réhabilitée afin de créer une deuxième salle de restauration

Depuis 2013, autour du groupe scolaire, la municipalité a réalisé l'aménagement d'un nouveau quartier à vocation résidentielle, culturelle et sportive.



Initialement doté d'un groupe scolaire public et d'une salle polyvalente, celui-ci a vu l'aménagement de plusieurs équipements sportifs, associatifs et culturels :

- un local jeunes, adossé à la salle polyvalente existante
- une Maison des Associations avec salles, bureaux et locaux pour l'école de musique
- une Halle active comprenant un court de tennis couvert
- deux courts de tennis en plein air
- des terrains de boules
- deux terrains sportifs



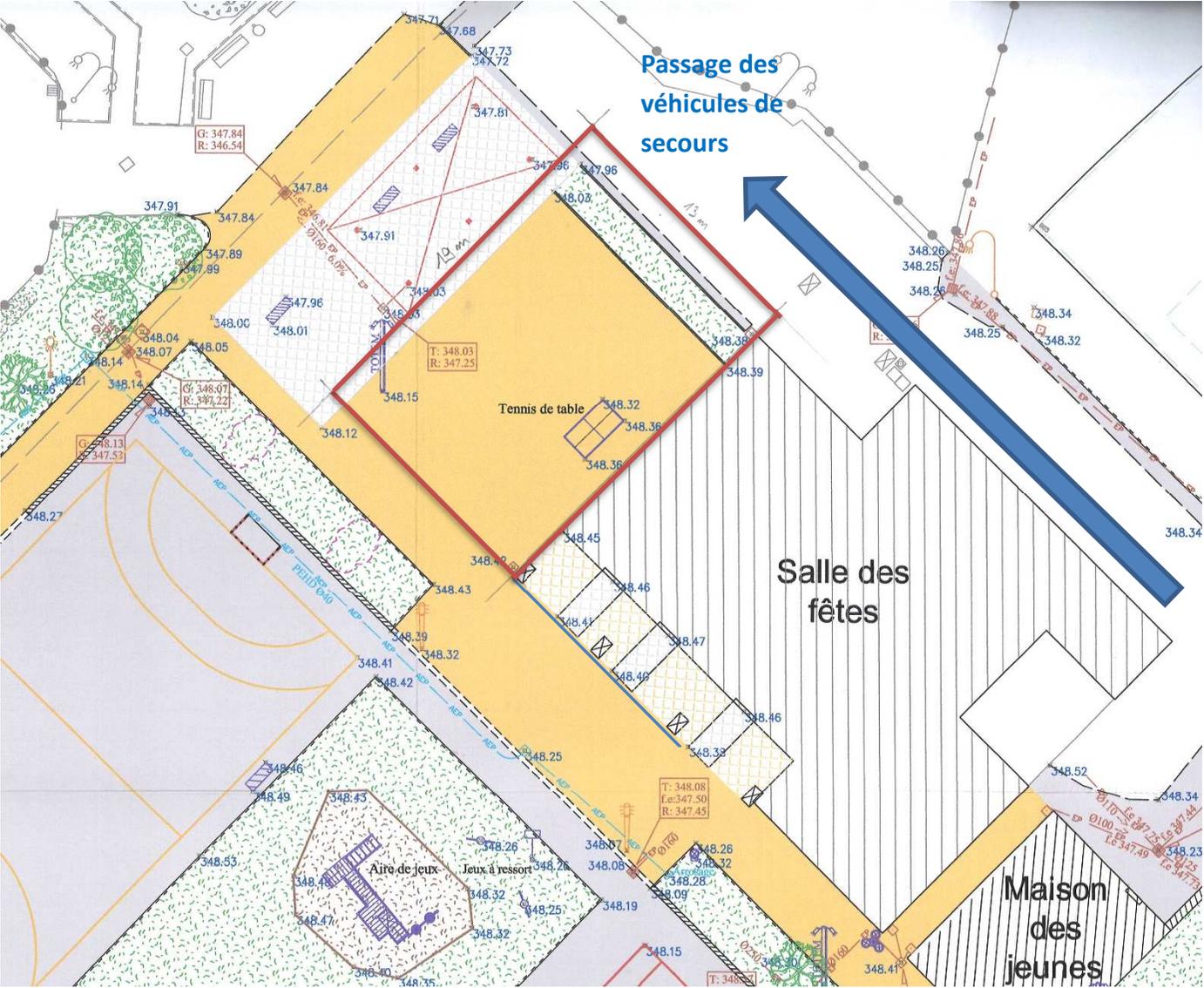
Le projet d'aménagement de la future bibliothèque communale intervient donc dans un contexte public de valorisation de la culture et de promotion du bien-être de la population, bien-être aussi bien culturel que sportif ou environnemental.

B – DIAGNOSTIC ARCHITECTURAL ET URBAIN

Afin d'être en phase avec les ratios de préconisation de surface (0,07 m² par habitants) et en anticipant le gain de population sur les 10 ans à venir, la nouvelle bibliothèque devrait avoir une surface d'environ 230 m². Un espace a été identifié comme étant susceptible d'accueillir la future bibliothèque : un tènement libre situé entre la salle polyvalente et un préau (hachurage rouge) :



La surface disponible correspond à un rectangle aux dimensions maximum de 13 mètres sur 19 mètres, soit un peu moins de 250 m²





- Espace contraint par le pignon ouest de la salle d'animation et le préau, le passage des véhicules de secours au nord et l'alignement avec la salle polyvalente existante au sud.
- Il convient de prévoir le déplacement d'un candélabre et la suppression d'un petit espace vert côté nord.
- La table de tennis de table sera déplacée par les services municipaux.

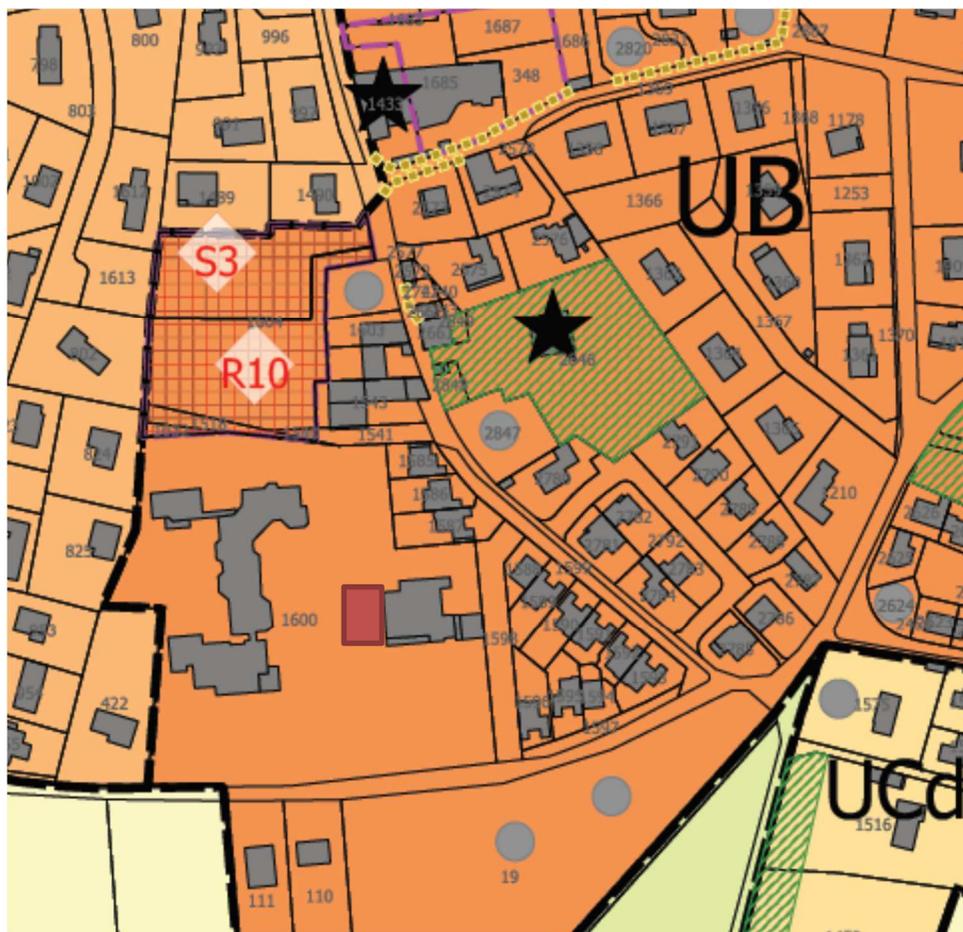


En terme de réglementation d'urbanisme, le tènement est situé en zone **UB** du PLU approuvé le 29 février 2016.

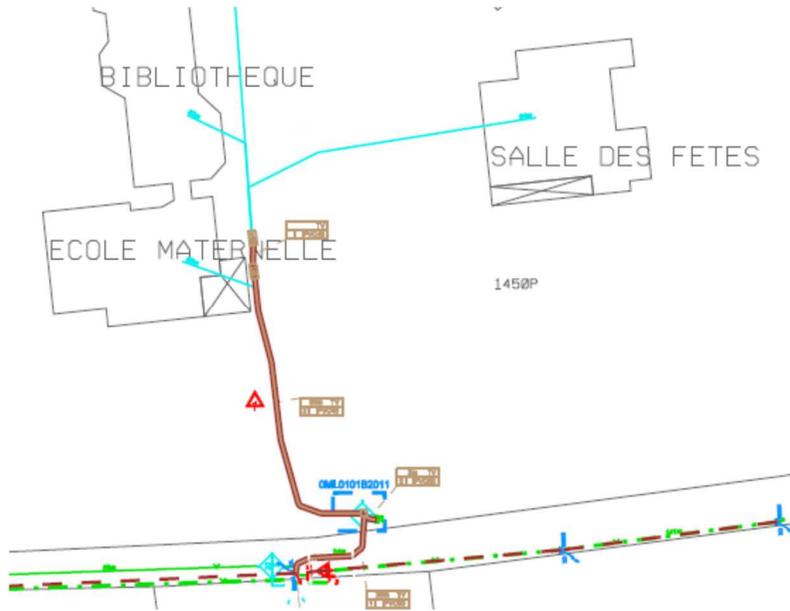
La zone UB se caractérise comme étant une Zone urbaine immédiatement constructible, de densité moyenne où les constructions sont édifiées en règle générale en retrait des voies publiques et en ordre semi-continu ou discontinu par rapport aux limites séparatives de propriété.

Cette zone correspond à des secteurs d'extensions anciennes de la zone urbaine centrale, qui s'inscrivent néanmoins aujourd'hui pleinement dans l'enveloppe urbaine du village, avec un fort potentiel de renouvellement urbain et de densification.

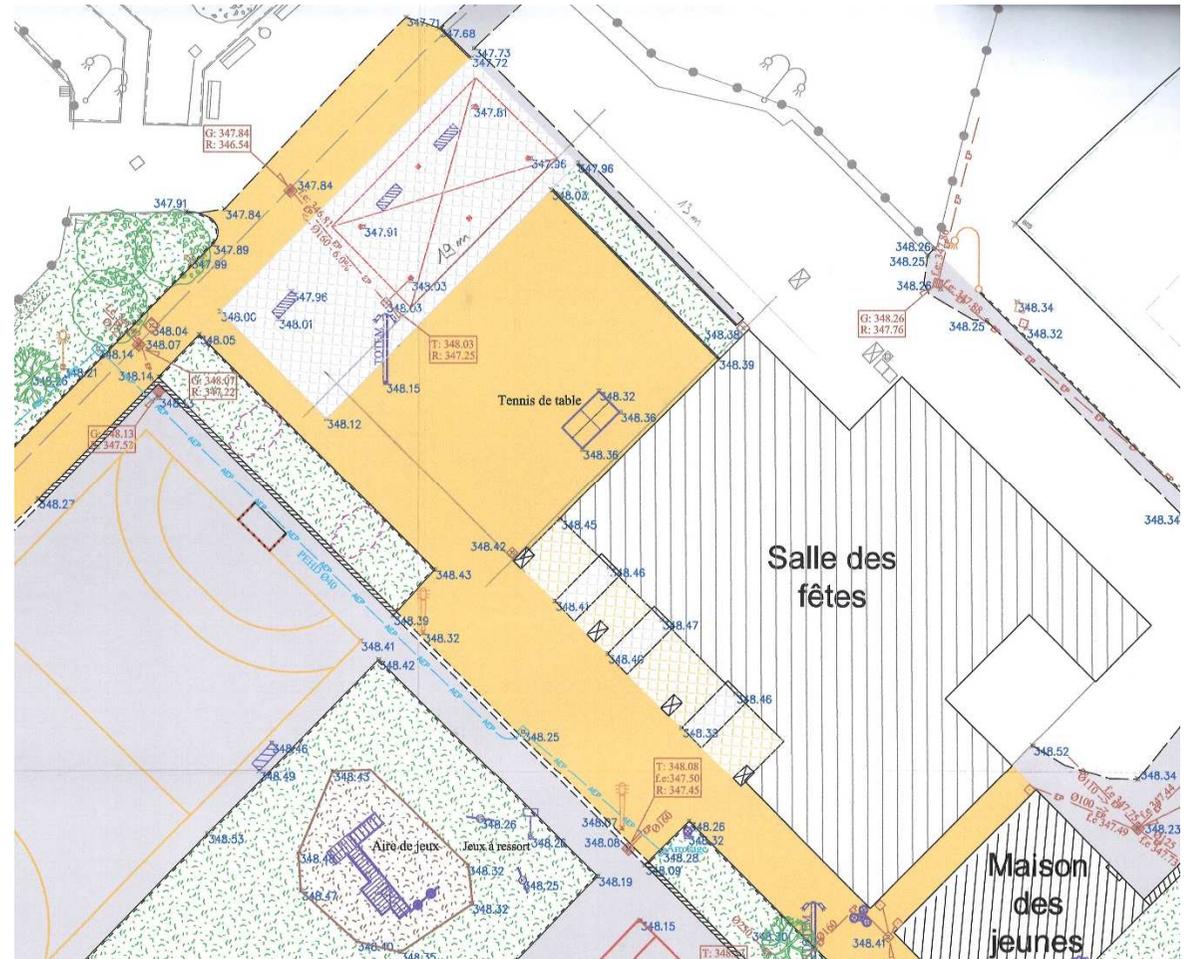
Si la vocation principale de la zone est l'habitat, elle dispose toutefois d'une mixité de fonctions qu'il s'agit de maintenir : les constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif, les activités d'accompagnement (petits commerces, bureaux, services etc...) et les activités artisanales sont ainsi admises pour conforter la centralité du village autour du centre ancien.



Réseau Numéricable



Plan de recollement des réseaux suite aux derniers travaux d'aménagement de 2011-2013



Réseau d'assainissement et d'eau potable



C – LE PROGRAMME

1.1. Objectifs socioculturels

La nouvelle bibliothèque sera avant tout un espace chaleureux, convivial, un lieu d'accès au savoir et à l'information. Démocratique et citoyenne, elle se doit d'accueillir un large public à l'image de la population, de tout âge et de toute condition sociale. Ce nouvel équipement n'est pas seulement la maison du livre, de l'image et du son, mais il constitue également un lieu de convivialité, de sociabilité et d'apprentissage

1.2 – Axes de développement de la nouvelle bibliothèque

« La bibliothèque est le seul lieu culturel public et gratuit qui assure une mixité intergénérationnelle et sociale »

1.2.1 Favoriser et développer les liens intergénérationnels par des fonds adaptés aux petits et grands : RENCONTRE

- Espace GRANDIR des tous petits :

Avec des livres cartonnés, premiers documents et comptines, CD, contes, etc.

Espace DOCUMENTAIRES PARENTS et ENFANTS en psychologie, éducation, évolution des enfants et albums sur diverses thématiques.

Par des animations familiales et des clubs adaptés à tous : Bibliotricot pour tous (enfants, grands-parents, parents) « viens parler anglais » ou italien, etc.

- Coin LANGUES dans documentaires :

Mêler revues, albums anglais et jeux sur tablette (ou depuis chez soi avec compte BDP) speaky planet, chansons anglaises, cd ou autres langues...
DIALOGUE / ECHANGE.

Par un espace jeux pour tous : propositions de jeux à faire sur place pour tous les âges (empruntés à la ludothèque) et livres-jeux sur tablettes
CONVIVIALITE petites tables pour 3 ou 4 ou espace animation si jeux bruyants , selon les usages.

1.2.2 Proposer des fonds, des activités et des horaires adaptés à tous les publics : familles, associations et 3ème âge :

- FOND LOCAL dans documentaires à développer avec histoire locale, cartes et livres randonnées du coin, faune et flore, témoignages, tourisme local.... / partenariat avec l'OT des Balcons du Lyonnais, auteurs locaux, etc.

- Liseuses pour romans terroir (à la place des livres en gros caractères)

-Modifier les horaires d'ouverture pour tous (pas seulement adaptés aux scolaires)

1.2.3 Proposer de nouveaux services et des ressources numériques:

- Point wifi et consultation internet sur place : 4 ordinateurs (2 au public, 1 prêt-retour, 1 bureau)

- Avec Atelier initiation internet ou recherche documentaire en ligne, montrer plus l'accès au portail Réseau , les suggestions possibles en ligne, etc.

- Des tablettes à consulter sur place (3 ou 4 attachées), pour périodiques et journaux numériques ? / pour applications (liées aux livres) pour des enfants, / pour des livres-jeux et usage animations et ateliers DETENTE

Des liseuse en prêt (3) , pour un fond de livres classiques (libre de droits) pour certains auteurs prolixes et pour sagas (fantasy, science-fiction, etc.)

- Mobilier adapté : canapé, petites tables, fauteuils confortables et coin café possible ?

L'offre de la future bibliothèque, ainsi caractérisée, a ensuite été traduite en termes opérationnels : fonctionnement global de l'équipement, organisation de l'espace interne en secteurs fonctionnels, attentes des usagers et des publics, exigences architecturales et techniques, etc.

1.3 Les exigences fonctionnelles

Tableau général des surfaces (indicatif)

Fonctions	Surface utile en m ²
Bureau / administratif	15
Local d'équipement et de stockage	20
Bibliothèque	165
TOTAL SURFACE UTILE	200
Local d'entretien	5
Local technique	15
Sanitaires	10
TOTAL SURFACE DE PLANCHER	230

- ❖ La zone bureau/administratif doit être facilement accessible depuis l'accueil avec une possibilité de surveillance visuelle vers les salles, permettant le cas échéant d'intervenir. Prévoir poste ordinateur, imprimante, documents en traitement, dossiers administratifs, etc pouvant recevoir 2 personnes en rendez-vous.
- ❖ Le local d'équipement et stockage pour l'entretien et l'équipement des documents ainsi que le stockage des livres avec un placard pour le matériel d'animations + kitchenette pour café et boissons bénévoles, avec un point d'eau chaude.
- ❖ Des toilettes pour les bénévoles et l'agent
- ❖ Le local technique est à dimensionner selon le projet architectural et technique (chaufferie, courants forts et faibles, chauffage et ventilation, etc.). Il sera tenu compte des opportunités et contraintes du site, de l'implantation existante de certaines installations, et des accès qui seront nécessaires à la maintenance. Le PC de sécurité (retour des alarmes techniques et SSI) sera installé dans cet espace, à proximité d'un accès extérieur, et dans un local bien séparé des autres espaces fonctionnels.
- ❖ Les espaces publics (surfaces indicatives) :
 - Les sanitaires : 10 m² avec toilettes pour les tout-petits si surface suffisante
 - Le sas d'entrée : 3 m² donnant sur l'espace d'accueil et prêt / retour

- L'espace accueil : 15 m2 et prêt-retour des documents avec banque de prêt : et 2 postes ordinateurs dont 1 (portable ? ou sur bras articulé) pour public / placard mural pour stocker matériel, réservations, chariot de retour, etc. et un coin vestiaire pour que les classes puissent laisser leurs affaires et du matériel d'information (panneaux d'affichage...)
- L'espace presse : 15 m2 avec tablette consultation presse / coin wifi et café proche + mobilier de confort
- L'espace enfants : 45 m2 avec albums / BD/ romans / premières lectures et avec une zone spécifique et calme pour les tout petit (tapis, coussins, bacs sur roulettes, tapis pour premier âge, etc.) + un point d'écoute musicale.
- L'espace adulte : 45 m2 avec littérature, romans policiers, zone ados (ou romans ados et adultes mêlés), romans d'anticipations et un espace romans large vision.
- Une zone documentaire pour tous à l'intersection des espaces adultes et enfants
- Un espace animation : 30 m2 modulable ou bien isolé du reste pour le bruit : accueil des clubs, groupes, classes /expositions, réunions, écran pour projection / jeux de société, etc. / avec des gradins et coussins enfants, si possible amovible, tables...

Le matériel informatique nécessaire :

- 2 ordinateurs (dont 1 portable) au prêt –retour avec 1 douchette scan
- 1 Poste de consultation au public isolé (ou dans espace presse)
- 1 poste dans le bureau avec douchette scan
- 3 tablettes : 1 espace presse fixée / 1 espace enfant fixée / 1 pour animations
- 2 ou 3 liseuses en prêt

❖ L'aménagement intérieur de l'espace :

- Le traitement qualitatif et lisible de la zone Accueil est essentiel étant donné sa position de porte d'entrée de la bibliothèque. Il devra donner envie aux visiteurs d'entrer, de rester, de revenir dans ce nouveau lieu dédié à la lecture, en favorisant le calme et la concentration. L'acoustique sera donc soigneusement traitée.
- On privilégiera des vues sur l'extérieur depuis les espaces de consultation et un maximum d'éclairage naturel.
- La salle de lecture, pour les adultes comme pour les enfants, constitue le cœur de la bibliothèque. Le travail des ambiances (volumes, couleurs, revêtements, éclairage, etc.) sera soigné en ce sens et permettra de bien différencier les deux salles de lectures.
- Le mobilier sera également adapté aux différents types de lecteurs : enfants, adultes, handicapés, scolaires, etc.

❖ Les circulations internes

Leur dimensionnement sera conforme aux exigences du règlement de sécurité des ERP. Il sera également tenu compte de la possibilité de desservir les différentes zones de la médiathèque par des chariots (pour le transport des livres). Les matériaux utilisés devront permettre un entretien aisé et devront assurer une durabilité excellente dans le temps (résistance à l'usure et aux dégradations). Les chariots engendrant des dégradations des murs plus importantes, il pourra être prévu des lisses de protection et des renforts d'angles par exemple.

❖ L'éclairage

L'ensemble des locaux où travaille le personnel sera éclairé naturellement. Les salles de lecture et de travail devront posséder un éclairage naturel de qualité, tout en évitant un ensoleillement direct sur les rayonnages et les tables de lecture.

Des variations d'ambiance lumineuse permettront de personnaliser les différents espaces de lecture. Les systèmes d'éclairage seront conçus de manière à pouvoir être modulés en fonction de l'occupation des locaux et de la luminosité extérieure.

En éclairage artificiel, les intensités lumineuses souhaitables sont définies ci-après, avec une uniformité de plus ou moins 15% sur un même local concerné :

- Accueil » : 200 lux/m²
- Bureaux : 300 lux/m²
- Secteur jeunesse : 200 à 400 lux/m²
- Secteur adultes : 200 lux/m²
- Secteur multimédia : 300 lux/m²

❖ Protection contre le bruit

Le confort acoustique est une préoccupation environnementale qui traverse toute la vie du bâtiment (conception, chantier, utilisation). Dans le cadre du projet, l'acoustique intérieure de la salle de lecture, du hall d'accueil, constituera un des facteurs majeurs de la réussite du projet. Le soin apporté à la rédaction des prescriptions et au suivi de l'exécution constituera une condition essentielle du respect des performances envisagées.

Il sera porté attention aux équipements qui absorbent les bruits : revêtement de sol densifié pour limiter la perception des bruits et des déplacements, panneaux acoustiques qui participent à l'absorption des bruits des volumes, vitrage adapté, toiture adaptée, etc.

❖ Points d'attention à intégrer

- Prises électriques au sol à définir pour plusieurs postes informatiques et tablettes,
- Prévoir les éléments d'installation d'un écran de projection sur un mur libre avec un vidéoprojecteur intégré au plafond
- Climatisation et double-vitrage avec stores électriques

- Boîte de retour des livres à intégrer au bâtiment
- Placard mural derrière banque de prêt intégrée (niche profonde)
- Eviter les zones aveugles : place perdue et difficultés de surveillance
- Bien positionner les espaces dont l'usage peut être bruyant comme l'espace animation par des cloisons modulables par exemple
- L'ensemble des espaces publics doivent être ouverts, modulables et ré aménageables tout au long de l'existence de la médiathèque. Elle doit pouvoir évoluer.
- Elle doit être fonctionnelle et confortable pour des publics et des usages variés, organisée en secteurs avec des itinéraires variés.
- On doit pouvoir se protéger du soleil en été. Les dispositifs de protection solaire doivent être prévus dès la construction.

❖ Les coûts de fonctionnement

Ils constituent une part importante du budget de fonctionnement d'un établissement. Pour les maîtriser, il convient de concevoir un bâtiment économe :

- Bonne isolation thermique
- Rendement des installations techniques élevées
- Besoins en maintenance faibles

L'ouvrage sera conçu de façon à faciliter les interventions d'entretien/maintenance pendant son exploitation. Chaque élément du bâti devra être facilement accessible pour les opérations courantes d'entretien.

L'évolution difficilement maîtrisable des différents services en termes d'aménagements et de possibles extensions, implique une possibilité de redistribution des espaces engendrant un minimum de contraintes pour les utilisateurs

1.4. Objectifs architecturaux

Compte tenu des contraintes du site, la bibliothèque devra :

- S'intégrer au style architectural de l'environnement, en continuité avec la salle polyvalente
- Etre identifiable
- Intégrer le préau existant qui pourrait être une entrée de la bibliothèque
- Voir les possibilités et conditions pour conserver la fresque existante sur le pignon de la salle d'animation

1.5. Planning prévisionnel

	2017												2018												2019											
	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	septembre	Octobre	Novembre	Décembre			
Visite de bibliothèques/expression des besoins																																				
Vérification des contraintes techniques du site (réseaux)																																				
Rédaction du programme																																				
Consultation pour choix d'un maître d'œuvre																																				
Validation du maître d'œuvre en conseil municipal																																				
Rendu esquisse																																				
Avant projet																																				
Demande de subvention (DETR, DRAC)																																				
Validation APD en conseil municipal																																				
Dépôt/instruction du permis de construire																																				
Lancement du marché de travaux																																				
Approbation en conseil municipal des lots																																				
travaux bibliothèque																																				
Réception																																				
Déménagement bibliothèque																																				
Travaux de la 2ème salle de restauration																																				
Réception travaux 2ème salle de restauration																																				

1.6. Enveloppe financière

- **Travaux** : 1 600 € HT/m² pour 230 m², soit **368 000 € HT**

RENOVATION DE L'ANCIENNE BIBLIOTHEQUE

EN DEUXIEME SALLE DE RESTAURATION

A l'issue de la construction de la nouvelle bibliothèque, l'ancienne sera réhabilitée afin d'accueillir une deuxième salle de restauration en complément de celle existante.

La surface est de 110 m², dont une mezzanine accessible depuis un escalier en bois, dont le maintien sera sujet à étude.

Il convient de prévoir les travaux nécessaires à l'accueil des élèves pour le repas de midi ainsi que le passage entre la cuisine et ce local.

Dans le cadre des travaux de rénovation thermique de la salle d'animation, la commune dispose de panneaux acoustiques qu'il conviendrait d'installer au plafond.

Travaux estimés à 40 000 € HT